



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métaux

Question au Gouvernement n° 1693

Texte de la question

SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Laurent, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.
(Exclamations prolongées sur les bancs des groupes UMP et UDI. – Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

M. Jean-Luc Laurent. Ma question s'adresse à M. le ministre du redressement productif.

M. le président. Mes chers collègues, s'il vous plaît ! On a changé de question ! (« *Des excuses ! Des excuses !* » sur les bancs du groupe UMP. – *Le tumulte se poursuit.*) Vous aurez la parole après, s'il s'agit d'un fait personnel. veuillez vous rasseoir. Poursuivez, monsieur Laurent.

M. Jean-Luc Laurent. Monsieur le ministre, nous partageons la conviction qu'une politique...*(Le tumulte se poursuit et couvre les propos de l'orateur.)*

M. le président. Le règlement prévoit que les interventions pour fait personnel ont lieu en fin de séance. S'il doit y en avoir, ce sera à ce moment-là, et à ce moment-là seulement. Pour l'heure, nous en sommes aux questions au Gouvernement. Veuillez vous asseoir et écouter M. Laurent.

M. Jean-Luc Laurent. Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre du redressement productif, nous partageons la conviction qu'une politique de compétitivité, ou plus justement une politique de production... *(La quasi-totalité des députés du groupe UMP se lève et commence à quitter l'hémicycle.)*

M. Régis Juanico. Dehors !

M. Henri Jibrayel. Allez-vous en !

M. le président. Monsieur Laurent, attendez un instant. Mes chers collègues, si vous voulez sortir, sortez ! S'il doit y avoir un rappel pour fait personnel, ce sera à la fin de la séance des questions, mais certainement pas maintenant. Monsieur Jean-Luc Laurent, vous avez la parole ; je vous accorderai un peu de temps supplémentaire. *(Les députés du groupe UMP sortent presque tous de l'hémicycle.)*

M. Jean-Luc Laurent. Monsieur le ministre du redressement productif, nous partageons la conviction qu'une politique de compétitivité ou, plus justement, une politique de production est indispensable dès lors qu'une nation cesse de se rêver, à juste titre, en économie post-industrielle, structurée par les services à la personne, la valorisation de son potentiel touristique, la production de biens immatériels et le triomphe des industries financières si chères à la Fédération bancaire française ou à la direction du Trésor.

Au mouvement républicain et citoyen, nous partageons cette conviction, cette vision d'une nouvelle France industrielle, et l'exigence de compétitivité. Nous savons que cette politique ne peut pas se réduire à une réduction du coût du travail et à la baisse du salaire indirect et des prestations sociales.

Une politique de compétitivité, une politique de production, c'est d'abord une politique industrielle comme l'avait bien établi le rapport de Louis Gallois.

Deux ans d'action ont démontré que le redressement productif n'est ni un slogan ni un service de soins palliatifs, mais une politique utile, une politique de salut public.

La semaine dernière, vous avez fait des annonces importantes en matière de politique minière pour la France. Au-delà de la révision du code minier, que le Parlement examinera prochainement, vous avez annoncé la création d'une société nationale des mines. Doter la France d'une politique minière n'est pas un archaïsme sépia ou un retour vers le futur, mais bien une contribution au réarmement de notre pays, de notre économie, dans la compétition économique. La France doit construire son approvisionnement en matériaux métalliques et valoriser les potentialités de son sous-sol : c'est un enjeu de souveraineté, c'est un enjeu d'indépendance nationale. C'est pourquoi, monsieur le ministre, après avoir surpris beaucoup de monde la semaine dernière – et n'y voyez surtout pas un reproche de ma part –, pouvez-vous éclairer la représentation nationale sur cette nouvelle politique et le calendrier de sa mise en œuvre ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif. Monsieur le député Jean-Luc Laurent, la politique industrielle du Gouvernement, c'est le retour de l'État fort, d'abord par l'organisation de la résistance économique, pour sauver nos outils industriels, comme l'illustre notamment la prise de participation de l'État dans cette grande entreprise française, qui va organiser sa renaissance : je veux parler de PSA.

C'est également le lancement des trente-quatre plans de la nouvelle France industrielle, avec l'industrie française. C'est aussi la remise de l'ordre dans un secteur très troublé, par exemple les télécoms.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser l'entrée dans la bataille mondiale du contrôle des matières premières. Nous avons des industries d'innovation technologique, qui ont besoin de sécuriser leurs approvisionnements, en particulier leur prix, dans des matériaux parfois très rares, que l'on appelle justement les « terres rares ».

Nous ne disposons plus en France que de deux acteurs miniers – Areva et Eramet –, qui sont des acteurs spécialisés, et non pas généralistes. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons uni l'Agence des participations de l'État, qui gère ses 68 participations, pour un montant d'environ 70 milliards, et le Bureau de recherches géologiques et minières, doté d'un grand savoir-faire historique, qui dispose de la science de l'exploration et de l'exploitation des sous-sols, et qui vend ses services à d'autres pays dans le monde.

L'objectif est d'abord de répondre à nos demandes, sur notre propre territoire, y compris dans certaines régions d'outre-mer, par exemple en Guyane, où le Président de la République a dit aux collectivités locales qu'il serait souhaitable qu'une compagnie publique exploite l'or, avec lesdites collectivités, pour faire reculer l'orpaillage illégal et clandestin.

C'est aussi le cas s'agissant des territoires du monde, qui demandent où est donc passée la France. Eh bien, monsieur le député, la France est de retour, et c'est par cette politique minière que nous le ferons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Laurent](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1693

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [26 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 février 2014](#)